

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Sylvain Leroux, T.P., reçoit la mention honorifique de *Technologue professionnel de l'année*

Montréal, le 1^{er} novembre 2007 - À l'occasion de sa rencontre annuelle tenue le 29 septembre dernier, l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) a décerné la mention honorifique de *Technologue professionnel de l'année* à M. Sylvain Leroux, T.P., conseiller en réglementation pour la firme Bâti Consult. Ce dernier est également conseiller aux programmes pour la Ville de Montréal à la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises – division des permis et inspections.

Les connaissances techniques de ce technologue professionnel diplômé du cégep André-Laurendeau en génie civil l'ont amené à travailler sur un projet de longue haleine en vue de prémunir le Québec d'un règlement provincial sur la sécurité des piscines en milieu résidentiel. Au moment de prendre les rênes de ce projet, ce dernier siégeait comme membre élu au Comité exécutif de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ).

Monsieur Leroux est un précurseur en prévention des noyades au Québec, puisqu'il a entrepris seul de contrer cette problématique. Selon ces dires, certains collègues ont qualifié sa démarche de suicidaire, mais ce dernier n'a pas abandonné. Bien au contraire, il a poursuivi en faisant preuve de rigueur en réunissant divers intervenants pour procéder à la refonte du Règlement modèle. En 1998, il a décidé de fonder et de présider le Comité provincial permanent sur les piscines privées (CPPPP) jusqu'au dépôt du projet réglementaire en mai 2000. Il a participé activement à la mise sur pied de cette table de concertation afin d'obtenir un poids politique important. Son implication ne s'arrête pas là, puisque Bâti Consult a été fondée pour s'assurer de la mise en application de ce règlement par le biais de formations qui seront dispensées aux municipalités.

Il importe de souligner que cette reconnaissance devant ses pairs est pour lui une très grande fierté qu'il partage avec les membres de sa famille, lesquels n'ont cessé de l'encourager. Il a toujours prôné que « les enfants ont tous droit à la même sécurité » et c'est en constatant toute la détermination de cet homme que l'OTPQ lui décerne le titre de *Technologue de l'année*. Il aura su contribuer de façon appréciable à sensibiliser le gouvernement et la population à cette problématique qui ne cesse de faire les manchettes en période estivale.

Les technologues professionnels portent un titre réservé comme le font les urbanistes, les psychologues, les évaluateurs agréés ou les comptables en management accrédités (CMA). On peut les reconnaître grâce aux initiales «T.P.» ou «T.Sc.A.» qu'ils accolent à leur nom. Les membres de l'OTPQ sont des professionnels de l'application des sciences. Ils ont une connaissance poussée des mathématiques et des sciences, acquise par un programme d'enseignement supérieur de trois ans reconnu par un diplôme d'études collégiales (DEC). Les technologues professionnels exercent leur profession dans des secteurs technologiques comme l'agroalimentaire, l'aménagement du territoire, le bâtiment, la foresterie, le génie électrique et l'informatique.

- 30 -

Source :

Madame Bianca Desrosiers
Coordonnatrice aux communications
Ordre des technologues professionnels du Québec
Tél. : (514) 845-3247 poste 119
Courriel : communications@otpq.qc.ca